



Conseil économique et social

Distr. limitée
16 mai 2017

Français
Original: anglais

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

Soixante-treizième session

Bangkok, 15-19 mai 2017

Point 3 c) de l'ordre du jour

**Examen des questions relatives à
l'appareil subsidiaire de la Commission,
y compris les activités des institutions
régionales: transports**

Projet de résolution

Auteur: Fédération de Russie

Coauteurs: Chine, Mongolie et Pakistan

Mise en œuvre de la Déclaration ministérielle sur la connectivité de transport durable en Asie et dans le Pacifique

La Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique,

Se félicitant du succès de la troisième session de la Conférence ministérielle sur les transports, tenue à Moscou du 5 au 9 décembre 2016^{1,2},

1. *Approuve* la Déclaration ministérielle sur la connectivité de transport durable en Asie et dans le Pacifique²;

2. *Encourage* toutes les parties à l'Accord intergouvernemental sur le réseau de la Route d'Asie³ à envisager d'adhérer à l'Accord intergouvernemental sur les transports routiers internationaux le long du réseau de la Route d'Asie⁴;

3. *Prie* la Secrétaire exécutive:

a) D'accorder la priorité à la mise en œuvre du Programme d'action régional pour la connectivité de transport durable en Asie et dans le Pacifique, phase I (2017-2021)⁵;

¹ E/ESCAP/73/15.

² E/ESCAP/73/15/Add.1.

³ Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 2323, n° 41607.

⁴ <http://editing.escap.un.org/sites/default/files/Intergovernmental-Agreement-on-International-Road-Transport-along-the-Asian-Highway-Network-All-languages.pdf>.

⁵ E/ESCAP/73/15/Add.1, annexe I.

- b) De procéder en 2021 à une évaluation de la mise en œuvre de la phase I du Programme d'action régional et de présenter un rapport contenant des recommandations à la Conférence ministérielle sur les transports à sa quatrième session;
 - c) De solliciter la coopération de la Commission économique pour l'Europe et des autres organisations internationales, et d'accélérer les efforts actuellement déployés en vue de l'établissement et du bon fonctionnement du comité de coordination interrégional sur les transports entre l'Asie et l'Europe;
 - d) De continuer à appuyer la mise en œuvre de l'Accord intergouvernemental sur les transports routiers internationaux le long du réseau de la Route d'Asie, signé par la Chine, la Fédération de Russie et la Mongolie lors de la troisième session de la Conférence ministérielle sur les transports;
 - e) De faire rapport à la Commission à sa soixante-quinzième et à sa soixante-dix-septième session sur l'application de la présente résolution.
-